

Résolution UDC Suisse

Pour une politique extérieure indépendante et raisonnable

L'obstination du Conseil fédéral à pousser la Suisse dans l'Union européenne inquiète l'Union démocratique du centre. Il est en particulier incompréhensible qu'une demande d'adhésion soit toujours pendante à Bruxelles alors que le peuple suisse a rejeté le 6 décembre 1992 l'adhésion à l'EEE et, avec beaucoup plus de clarté encore, le 4 mars 2001 une initiative exigeant l'entrée dans l'UE. La Suisse n'est pas crédible en négociant avec l'UE si, parallèlement, elle signale à l'UE qu'elle va y adhérer à moyen ou à long terme. Par ce procédé, le Conseil fédéral méprise la volonté du peuple.

Avec l'accord de Schengen le peuple suisse doit, une nouvelle fois, se prononcer sur un texte qui restreint sensiblement la souveraineté et l'indépendance de la Suisse et qui prépare le terrain à l'adhésion à l'UE. L'information du Conseil fédéral sur les avantages et les inconvénients de cet accord est insuffisante, incomplète et manque de transparence.

Pour cette raison, les délégués de l'UDC invitent le Conseil fédéral à :

1. **retirer enfin la demande d'adhésion à l'UE.**
2. renoncer enfin à son objectif stratégique "adhésion à l'UE" et à prendre, en lieu et place, **un engagement clair et crédible en faveur de la voie bilatérale.** La voie bilatérale doit être empruntée pour éviter l'adhésion à l'UE – et non pas pour la préparer! Ces accords bilatéraux doivent impérativement être traités dans l'intérêt de notre pays et de son indépendance.
3. **ne pas s'engager dans les campagnes de votation.** Cela reste les missions des partis politiques ou comités.
4. informer enfin objectivement et clairement le peuple suisse sur les origines et les conséquences pour notre pays des **scandales des visas en Allemagne et en Suisse.**
5. ne pas abandonner la protection des frontières. Le Conseil fédéral a le devoir d'assurer **une protection des frontières forte et efficace.**
6. prendre immédiatement des mesures pour **faire cesser les activités de propagande de l'administration fédérale.** Il faut en particulier stopper le tendancieux "Concept d'information Schengen" développé par l'administration fédérale.

Résolution adoptée par l'assemblée des délégués UDC le 2 avril 2005, à Interlaken